

# COMPTE RENDU CONSEIL D'ÉCOLE 1/3 DU VENDREDI 10 NOVEMBRE 2023

18h30 ... 20h30

École Élémentaire DANIEL GALLAND - 91 770 Saint-Vrain

## Présents :

### ● MAIRIE :

Mme Cordier, maire de St-Vrain

Monsieur Luc Sarrelabout adjoint au Maire délégué au scolaire, périscolaire...

Mme Véronique Hély, coordinatrice du service scolaire, périscolaire, jeunesse.

### ● REPRÉSENTANTS DES PARENTS D'ÉLÈVES pour la FCPE :

Mmes Lempereur (présidente), Girard, Guerletin, Le Forban, Sipra Pasquier, Chembon, Legros et Vallois.

### ● ENSEIGNANTS :

Mme Frédérique SALHI

CP

Mme Émilie GUIHARD

CE1

Mme Carole BISCHOFF

CE1-CE2

Mme Stéphanie LEFEBVRE

CE2

M. Cyril CAZENAVE VERGEZ

CM1a

Mme Marie MESMIN

CM1b

Mme Stéphanie ODASSO

CM2a (secrétaire de séance)

Mme Marine DENIS

CM2b (complément de direction)

M. Philippe DESSALLES

CM2b

Mme Marion QUESNE

ULIS École

Mme Fabienne BESSIN

Enseignante à dominante péda RASED

### ● bilan des élections de représentants de parents d'élèves au conseil d'école (actions, demandes et projets de la FCPE), remerciements de la FCPE.

Avec 44,76% la liste FCPE est reconduite avec Mme Lempereur comme présidente. Le taux de participation reste important et stable malgré la présence d'une seule liste.

Participation	
Modalité de vote	Exclusivement par correspondance
Nombre d'inscrits	322
Nombre de votants	144
Nombre de bulletins blancs ou nuls	9
Nombre de suffrages exprimés (S)	135
Taux de participation	44.72%
Nombre de sièges à pourvoir (N)	9

La FCPE reconduit l'action de vente de chocolats en faveur du projet de classe de découverte ; les bénéfices sont de 880€ soit 140€ de plus que l'année dernière. Au nom des familles de CM2, nous remercions la FCPE. La vente de livre sera reconduite également, certainement organisée le week-end du 2 et 3 mars 2024. La FCPE remercie la mairie pour la mise à disposition de la salle JL Chrétien. Une vente de chocolats de Pâques sera certainement organisée cette fois au bénéfice de l'ensemble de l'école. Les décorations des abords de l'école continuent au rythme des différents thèmes inspirés par le calendrier de l'année scolaire. L'action de vente des étiquettes « A qui S » est à l'étude.

● **bilan de rentrée (présentation du RASED, évolution des effectifs, nouvelle équipe enseignante, fiches de renseignements), état des lieux COVID.**

- Présentation du RASED de La Ferté Alais

\* dominante pédagogique ; Mme Fabienne Bessin (pas d'autorisation parentale de prise en charge, mais lettre d'information de prise en charge)

\* dominante relationnelle ; Mme Christine Teixier (pas d'autorisation parentale de prise en charge, mais lettre d'information de prise en charge)

\* psychologue de l'éducation nationale ; Mme Dimey (autorisation parentale indispensable pour bilan individuel contrairement aux observations en classe)

Ce dispositif éducation nationale est propre au premier degré.

La plaquette RASED est disponible pour les familles (fonctionnement, missions, contact).

Les interventions se font sur le cadre scolaire à la demande des parents ou enseignants, suite aux résultats aux évaluations nationales ou à toute autre observation.

Organisation des concertations en début d'année puis synthèse puis décision des prises en charge.

Les membres du RASED sont « personnes ressource » et peuvent au titre de leur diplôme d'enseignant spécialisé apporter leur aide aux enseignants dans la différenciation pour les élèves à besoin particulier, pour la rédaction des PPRE (Projet Personnalisé de Réussite Éducative), la passation des protocoles SEGPA ...

Les prises en charges sont toujours mises en place avec des critères de fin de prise en charge pour déterminer à quelle étape l'aide doit s'arrêter. Les élèves en situation de handicap ne bénéficient pas de l'aide du RASED.

Les échanges avec les familles peuvent se faire lors de rendez-vous à l'école, sur l'antenne de La Ferté Alais, par téléphone...

L'intervention de la psychologue de l'éducation nationale concerne des bilans et non pas des suivis.

Le RASED est également associé pour la tenue des ÉSS (Équipe de Suivi de Scolarisation en faveur des élèves en situation de handicap possédant un dossier MDPH) pour les ÉÉ (Équipes Éducatives pour les élèves à besoin particulier) ainsi que pour les propositions de passages anticipés ou de maintiens.

Certaines demandes de test psycho-métriques (WISC) émanant des familles ne peuvent pas être honorées faute de temps disponible pour la psychologue du RASED qui intervient sur un grand nombre d'écoles.

Chaque année l'inspectrice de secteur détermine les priorités des interventions du RASED.

Les éléments relatifs au suivi éventuel de l'élève par le RASED demeurent des données internes à l'école. Les PAP ou PPRE sont transmis au collège sous forme de document « passerelle ».

Le Rased peut également intervenir ponctuellement sur une classe, sur demande de l'enseignant concerné ou sur proposition du Rased lui-même.

- Effectifs :

Niveaux Nombre de classes Nombre de regroupements ULIS		CYCLE II			CYCLE III		Total			
		CP	CE1	CE2	CM1	CM2				
Effectifs constatés (au 07/11/2023)		Hors ULIS		23	40	35	44	43	185	197
		ULIS		1	3	2	2	4	12	
TOTAL* (directeur)		Hors ULIS		44	23	40	35	44	186	198
		ULIS		1	3	4	2	2	12	
Effectifs actuels										
Prévisions 2024-2025										

4 nouvelles inscriptions ont été réalisées depuis mi octobre et d'autres sont à attendre en cours d'année d'après les prévisions d'emménagements.

L'équipe d'AESH est au complet depuis la rentrée des vacances de Toussaint avec Mmes Falourd, Lequel, Mehri et Pardo.

- état des lieux COVID :

Les recommandations actuelles ne sont plus spécifiques à l'éducation nationale mais elles suivent celles des médecins qui décident s'il y a nécessité de mettre en place un isolement ou non. Le protocole éducation nationale est "désactivé". Les cas COVID ne sont plus nécessairement portés à la connaissance des familles et l'envoi des attestations de délivrance d'auto-tests n'est plus effectué.

- équipe enseignante :

Mme Frédérique SALHI	CP
Mme Émilie GUIHARD	CE1
Mme Carole BISCHOFF	CE1-CE2
Mme Stéphanie LEFEBVRE	CE2
M. Cyril CAZENAVE VERGEZ	CM1a
Mme Marie MESMIN	CM1b (enseignante rejoignant l'équipe)
Mme Stéphanie ODASSO	CM2a
Mme Marine DENIS	CM2b (complément de direction)
M. Philippe DESSALLES	CM2b
Mme Marion QUESNE	ULIS École

- fiches de renseignements :

Une erreur de diffusion sur le site de la mairie a fait prendre du retard dans le remplissage et le retour de cette fiche malgré le relais de la FCPE que nous remercions. Néanmoins l'équipe éprouve cette année encore, et plus que d'habitude, d'importantes difficultés dans la récupération et dans la relecture des fiches de renseignements trop souvent manuscrites malgré la mise à disposition d'un PDF modifiable. Malgré notre demande faite aux familles de nous fournir ce document dès le jour de la rentrée, nous n'avons que la moitié des fiches après 10 jours d'école. Un nouveau paragraphe sera consacré à ce point dans le nouveau règlement d'école. Ce retard croissant dans la restitution des fiches est, semble-t-il, symptomatique d'une diminution de l'investissement de certaines familles : nous en voulons pour preuve la faible participation (et en baisse) à la soirée portes ouvertes en faveur des nouvelles familles de CP, la faible fréquentation aux réunions de rentrée, les retours tardifs et incomplets des dossiers PAI pour lesquels la proposition de reconduction est envoyée en juin et parfois réceptionnée par l'école en octobre après plusieurs relances, les oublis de signatures des familles ... L'école endosse ses responsabilités et ses missions éducatives institutionnelles mais ne peut prendre en charge des missions de guidance parentale et se limite à de prudentes recommandations.

● pédagogie et projets :

- classe de découverte CM2 : projet reconduit du 21 au 27 avril 2024 à Pénestin.

Mme Quesne envisage de mettre au point un projet de classe de découverte en faveur des élèves de l'ULEC pour 2024-2025.

- apiculture : reconduction du projet avec depuis l'année dernière deux nouveaux apiculteurs bénévoles que nous remercions une nouvelle fois pour leur énergie, leur disponibilité, et leur patience et leur pédagogie avec les élèves.

- fête de fin d'année : la date reste à déterminer car il convient de slalomer entre les autres événements municipaux et associatifs pour des raisons de logistique et de disponibilités des tables, chaises... Cependant il est prévu de rester sur la même formule que l'année dernière (spectacle de chant, cérémonie en faveur des CM2, expo photo, repas partagé).

- Projet Voltaire : reconduction pour les élèves et les classes du CE1 au CM2.

- projet photo PACTE : le dossier vient juste d'être validé avec une subvention de 1600€ (pour 1450€ l'année dernière). Ce montant ne couvre pas la totalité des honoraires de l'artiste (Ella Kowalska) + les frais de tirage ; le budget de la coopérative générale est mis à contribution. Le partenaire culturel sera cette année le musée de la photographie de Bièvres et le thème : la couleur.

- nouveau projet d'école : l'un des axes du projet sera de développer la capacité des élèves à formuler des phrases écrites à la syntaxe et à la correction grammaticale davantage enrichies et correctes, car nous sommes partis du constat que les compétences langagières orales étaient plutôt performantes mais nettement moins que les compétences écrites. Nous avons également, entre autre, développé les actions visant à davantage mettre en valeur les actions et le travail des élèves d'ULEC dans le volet école inclusive.

- olympiades : projet à l'étude dans le cadre de l'année olympique.

- rencontres et actions, sorties régulières au gymnase et à l'Aquastade (quid des CM1, attestation « savoir-nager) et occasionnelles : les sorties à la bibliothèque sont maintenues, ainsi que celles au gymnase avec le renfort des navettes en bus prises en charge par la mairie sur la période de novembre à avril. S'agissant de la non prise en charge des CM1 à l'Aquastade, n'ayant pas la main sur l'organisation nous en déduisons qu'il s'agit un choix de circonscription pris avec la direction de l'Aquastade et identique aux autres écoles.

- SRAV CM2 (savoir rouler à vélo) : cette année, les élèves de CM2 auront la chance de participer aux trois blocs permettant la validation du « savoir rouler à vélo ». Les objectifs sont de rendre les élèves autonomes à vélo notamment pour aller au collège et d'acquérir les premiers éléments de sécurité routière. Cette action est organisée conjointement par M. Delmarle de la police municipale de St-Vrain et le vélo club de Marolles qui est affilié à la fédération française de cyclisme et par conséquent habilité, compétent et expérimenté dans cette formation, le tout sous la responsabilité pédagogique et organisationnelle des enseignants de CM2. Les élèves devront être en possession d'un vélo à la bonne taille et en bon état (freins vérifiés, pneus gonflés) ainsi qu'avec un casque. La réussite de ces deux premiers blocs conditionnera la participation au 3<sup>ème</sup> bloc qui se déroulera cette fois sur un parcours en ville encadré par tous les participants (éducateurs du vélo club de Marolles, police municipale, enseignants).(15-01-24 : bloc 1...26-02-24 : bloc 2)

- sortie USEP : le financement des bus pour cette sortie n'a pas été possible pour cause de problème de communication entre l'école et la mairie, même si l'engagement verbal était donné. Selon toute vraisemblance, la demande d'inscription pourra néanmoins être faite.

● **points mairie** :

- travaux effectués et restants (portail, huisserie, internet, visiophone, parking Brassens, revêtement en résine de couleur au niveau des passages piétons, portail enseignants, parc à vélos, sonnerie devant ULEC ...),

La plupart des points signalés le 19 octobre ont été pris en charge et nous en remercions la mairie ainsi que M. Delmarle qui intervient dans cette boucle en l'absence du directeur des services technique. Il reste néanmoins le problème du portail du parking de l'école qui demeure un point vulnérable dans le cadre de la sécurité des locaux. La mairie annonce un remplacement (format portail manuel) devant intervenir en décembre ou janvier 2024. Les enseignants renouvellent leur volonté d'être consultés dans le cadre de ce remplacement étant les principaux utilisateur du portail. L'accès à internet n'est toujours pas opérationnel et le fonctionnement du micro et du déclenchement du visiophone demeure dysfonctionnel. Les huisseries peu étanches thermiquement et dont les fermetures / ouvertures montrent des signes de faiblesse voire ne fonctionnant plus, seront bientôt réparées annonce la mairie qui précise que contrairement aux précédents diagnostics, le problème semble moins complexe et

moins onéreux. Le RASED renouvelle sa demande pour que la mairie enlève les fournitures qui encombrant la salle RASED – Bien être, ainsi que sa demande de trousseaux de clés. Les infiltrations d'eau de pluie au niveau des couloirs de la classe de Mme Bischoff persistent selon les intempéries. Nous demandons également qu'une sonnerie incendie soit rajoutée à l'extérieur de l'école afin que les élèves présents dans la cour soient avertis ainsi que ceux de la classe occupant le préfabriqué. S'agissant de la sonnerie de la récréation se trouvant devant la classe ULEC, nous demandons à ce qu'elle soit affaiblie car certains élèves du dispositifs sont fortement agressés par l'intensité de cette sonnerie (port de casques réducteurs de bruit pour certains). Point aménagements de voirie : pour le parking Brassens, le revêtement a été fait. Deux places avec un borne électrique seront prochainement aménagées, ainsi qu'une place pour personne à mobilité réduite (PMR).

Repeindre les grilles devant l'école reste en projet mais un souci technique demeure. Parents et enfants peuvent désormais profiter d'un accès PMR du parking de la bibliothèque jusqu'à l'école. La mairie a aménagé un parc à vélo, 2 bornes pleine terre pour des plantations.

Les cars s'arrêtent maintenant sur la rue des noblets, mais le recalibrage de la rue du début à la fin a été prévu comme élargissement du trottoir pour les poussettes. Le trottoir a été surélevé pour accès PMR par le bus et empêche les voitures de se garer sur le trottoir. L'accès rue des Noblets par le Vival est fermé à 16h30 pour des raisons de sécurité lors de la sortie des classes qui se fait dorénavant en deux zones pour correspondre aux exigences Vigipirate pour diminuer les attroupements en haut de la rue à 16h30.

Intérêt du déplacement du portail en haut de la rue des Noblets : pour attendre l'école en toute sécurité et avoir accès à l'abri bus + accès plus pratique avec les poussettes. Les parents signalent le parfait investissement et l'efficacité de la personne (Pierre) qui assure la traversée des piétons devant le parking Brassens et fluidifie le va et vient des véhicules.

- **point sécurité-bien être à l'école :**

- demande de clarification des familles suite à l'événement du 29 septembre : la mairie convient qu'une information aurait pu éviter une certaine montée d'inquiétude auprès des familles et de l'équipe enseignante qui a découvert la survenue de ce fait-divers 3 jours après l'événement.

- PPMS (nouvelle organisation pour la sortie des classes, accès et fermetures : la sortie de 4 classes se fait dorénavant vers l'accès garderie pour correspondre aux exigences Vigipirate pour diminuer les attroupements en haut de la rue à 16h30. Par ailleurs, l'école demande la mise en place de boutons moletés sur les portes du préau. Depuis la rentrée des vacances de Toussaint, l'école est totalement fermée sur la plupart du temps scolaire, interdisant aux personnes extérieures aux services municipaux et à l'éducation nationale, d'accéder aux classes et aux bâtiments.

S'agissant du PPMS, une information à destination des familles sera faite afin de résumer les actions et exercices d'entraînement.

- lutte contre le harcèlement : les classes concernées par le questionnaire harcèlement y ont été soumises le jeudi de la journée nationale de lutte contre le harcèlement.

- nouveau règlement de l'école (lecture des mises à jour et vote) : lecture et vote du nouveau règlement de l'école.

M. Philippe Dessalles.  
Le Directeur.

